

LES ESPACES PLANTES

PROJET VEGETAL

Les espaces plantés

De nombreuses espèces réunionnaises sont des éléments structurants du paysage. Il est essentiel de les connaître afin de maintenir la biodiversité et d'utiliser les essences dans les milieux qui leur sont adaptés.

Enjeux pour la Réunion :

La végétation, élément fort du paysage urbain, joue un rôle essentiel dans le développement d'un quartier, car elle forme une structure interagissant sur la surface bâtie et participe pleinement à la qualité de l'aménagement urbain.

Un élément à ne pas oublier est la couleur, qui peut contribuer à créer une identité urbaine.

L'architecture réunionnaise se façonne naturellement avec le végétal.

L'aménagement urbain doit s'en inspirer et penser son développement avec le végétal.

Rues, places publiques, chemins, sentiers, sont à penser avec alignement d'arbres, zone ombragée, filtres végétaux, couverture végétale.

Règlementation et précautions d'usage :

Maintenir la biodiversité, être attentif à quelles essences correspondent quels milieux.

Préférer, voir imposer la plantation d'espèces indigènes. Choisir les essences qui se développent le mieux dans une région donnée.

Choisir une espèce qui convient à l'emplacement précis (adaptée aux conditions d'humidité, aux vents, au pH et à la fertilité du sol).

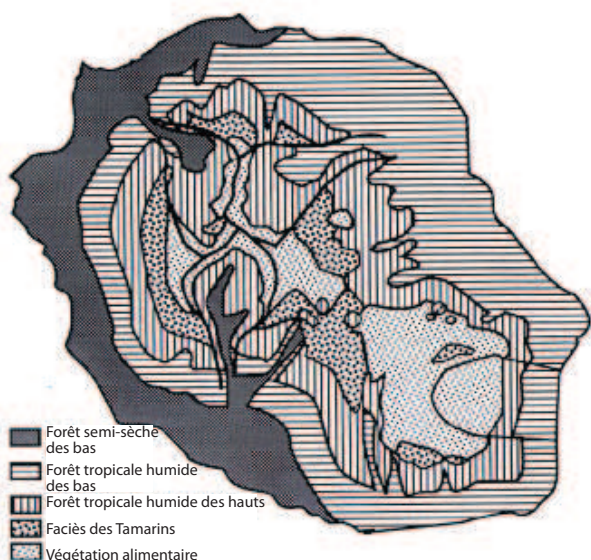
Connaitre les propriétés et vertus des arbres (ombrage, racines, etc.) afin de savoir comment les utiliser dans l'aménagement urbain.

En fonction de l'altitude et de l'orientation des versants, on trouve sur l'île des savanes, des forêts semi-sèches, des fourrés marécageux, des forêts humides d'altitude ou des forêts de montagne à Tamarin. Près de 193 milieux naturels sont recensés et 30 % de la superficie de l'île est encore recouverte par des massifs de végétation indigène.

La quasi-totalité des forêts originelles de basse altitude (en dessous de 500 m) a été convertie en zone agricole ou en zone de développement urbain. La forêt semi-sèche de basse altitude est particulièrement menacée et ne subsiste que quelques hectares à l'ouest de l'île.

Les invasions d'espèces végétales introduites ont accéléré la dégradation des habitats indigènes.

On compte aujourd'hui 2200 espèces de plantes introduites à la Réunion, dont 700 se sont naturalisées et environ 150 sont invasives.



Source : Le Grand Livre des Tisaneurs et plantes médicinales indigènes, Roger Lavergne, Orphie

Exemples à la Réunion :

Les murs de bambou du Brulé, Saint-Denis.

La route des Alizées qui monte vers le centre du Brulé est bordé de part et d'autre de murs de bambous, qui structurent le paysage



De nombreuses routes nationales sont bordées de flamboyants.

Le Chaudron est un des nombreux exemples où cet arbre a été planté et explose de son panache rouge en décembre.

Sur la Barachois à St Denis



Le jacaranda, Montgaillard, St Denis



Le banian, rond point au Port



Exemple ailleurs :

Grande Synthe – Les jardiniers composent avec la nature

Afin de sortir du modèle unique du jardin public où la végétation est domestiquée à grands renforts de pesticides et de tondeuse, cette ville du Nord a, dès 1990, adopté la gestion différenciée de ses espaces verts. Le principe : s'autoriser des zones vertes naturelles et diminuer l'usage de produits chimiques. Ainsi, plus de la moitié des 400 ha des parcs municipaux sont couverts de plantes sauvages. Leur entretien se résume à une ou deux fauches par an. Les espaces dits champêtres sont, eux, semés de prairies fleuries et plantés de haies bocagères. L'herbe y est coupée régulièrement à des hauteurs variables. Troisième catégorie : les aménagements fleuris et engazonnés, comme les ronds-points. Même s'ils sont plus travaillés, on y a banni les insecticides au profit d'auxiliaires comme les larves de

coccinelles qui mangent les pucerons. Les mauvaises herbes sont éliminées non pas à coups d'herbicides, mais supprimées à la main ou au désherbeur thermique. Ce mode de gestion a permis de diviser par trois la consommation de pesticides et de préserver la biodiversité. Ainsi le nombre d'espèces d'oiseaux nicheurs a été multiplié par trois pour atteindre une cinquantaine aujourd'hui, et huit espèces d'orchidées ont fait leur apparition.

Source : Magazine *Ca m'intéresse* - Novembre 2009

Bibliographie

Le Grand Livre des Tisaneurs et plantes médicinales indigènes, Roger Lavergne, Orphie

Les Bois de l'île de la Réunion, M. BORDERES, Revue Bois et Forêts des Tropiques, 3e trimestre 1991

Les Sentinelles de l'Europe - Impact du changement climatique sur la biodiversité dans les collectivités d'outre-mer de l'union européenne.